



Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 22 septembre 2025

Délibération : N° 2025-26

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 17

L'an deux mille vingt cinq le 22 septembre à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2025

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Grégory RONDIER, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Yannick GUEUDET, Patrice POULAIN, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT, Rémy WALME ayant donné pouvoir à Johann WERY, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI ayant donné pouvoir à Christelle MAES

Secrétaire de séance :

Grégory RONDIER

Convention de servitude ENEDIS

DÉLIBÉRATION

Dans le cadre du renouvellement du réseau de distribution électrique en tranchée rue du Général De Gaulle lors de la démolition de l'immeuble sis 43 rue du Général De Gaulle, ENEDIS sollicite Monsieur le Maire pour établir à demeure une servitude sur les parcelles cadastrées section ZC n°126 et AE n° 16.

Cette servitude aura une emprise de 3m de large sur une longueur totale de 75m et concernera 4 canalisations.

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
002-210201281-20250922-2025-26-DE Page 1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2025

DÉCISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer la convention ci-dessus exposée

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 22 septembre 2025

**Le Maire,
Johann WERY**

**Le Secrétaire de séance,
Grégory RONDIER**

